

b) Bail n° 1—Pour la location du 8<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> étage, inclusivement, et, en plus, de 6,428 pieds carrés de magasin habitable et 24,650 pieds carrés de magasin non-habitable, à compter du 7 juillet 1965 jusqu'au 31 juillet 1975. Bail n° 2—Pour la location du 5<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> étage, inclusivement, et, en plus, de 1,000 pieds carrés de magasin non-habitable, à compter du 1<sup>er</sup> août 1965 jusqu'au 31 juillet 1972. Bail n° 3—Pour la location du 4<sup>e</sup> étage, d'une partie du 3<sup>e</sup> étage, d'une partie du rez-de-chaussée et, en plus, de 2,200 pieds carrés de magasin non-habitable, à compter du 10 septembre 1965 jusqu'au 30 septembre 1975. Bail n° 4—Pour la location d'une partie de chacun des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages, à compter du 13 décembre 1965 jusqu'au 31 juillet 1970.

c) Bail numéro 1, le 7 juillet 1965; bail numéro 2, le 1<sup>er</sup> août 1965; bail numéro 3, le 10 septembre 1965; bail numéro 4, le 13 décembre 1965.

#### LE DÉTOURNEMENT D'AVIONS VERS CUBA

Question n° 1393—**M. Rodrigue**:

Est-ce que des avions canadiens, propriété d'Air Canada et des Lignes aériennes du Pacifique-Canadien ont été détournés vers Cuba au cours des années 1967 et 1968? Dans l'affirmative a) combien ont été détournés et à quelles dates, b) des mesures spéciales ont-elles été prises face à ce problème?

**L'hon. Paul T. Hellyer (ministre des Transports)**: Aucun des avions d'Air Canada ou des Lignes aériennes du Pacifique-Canadien n'a été détourné vers Cuba en 1967 ou en 1968. a) Néant. b) Toutes les précautions raisonnables ont été prises.

#### LES ÉMISSIONS «SI JEUNESSE POUVAIT»

Question n° 1397—**M. Rodrigue**:

Quel a été le coût de production des émissions télévisées du programme «Si jeunesse pouvait» à l'horaire de Radio-Canada les 8 et 15 février 1969?

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État)**: La Société Radio-Canada m'apprend que le coût total de chacune de ces émissions a été d'environ \$4,000.

[Français]

#### A PROPOS DE L'ÉTABLISSEMENT D'UN CONSEIL CANADIEN DE NORMALISATION

Question n° 1401—**M. Fortin**:

1. Le gouvernement se propose-t-il d'établir un Conseil canadien de normalisation? Si oui, a) quand sera-t-il établi, b) quelles seront les fonctions du Conseil canadien de normalisation?

2. Quel est actuellement le rôle du Canada au sein de l'Organisation internationale de normalisation?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce)**: 1. Oui. a) Dès qu'au-

ront pris fin les consultations avec les organismes de normalisation, les associations industrielles, professionnelles et de consommateurs, on soumettra un projet de loi à l'approbation du Parlement. b) Voir la réponse à la question 635 relative au Conseil canadien de normalisation, datée du 1<sup>er</sup> novembre 1968 et déposée le 15 janvier 1969.

2. Le Canada participe à 71 des 127 comités techniques établis par l'Organisation internationale de normalisation et il fait figure d'observateur dans 26 d'entre eux.

[Traduction]

#### TÉMISCAMINGUE (QUÉ.)—LES SUBVENTIONS AUX MINES

Question n° 1407—**M. Caouette**:

1. Quelles sommes ont été versées en subventions de toutes sortes aux mines en exploitation dans la circonscription de Témiscamingue pour les cinq dernières années?

2. Quelles sommes chacune de ces mines a-t-elle reçues pour ces mêmes années?

3. A quel titre ces subventions ont-elles été accordées?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre suppléant de l'Énergie, des Mines et des Ressources)**:

1. \$1,956,408.

2. Peel Elder Limited \$320,832; Wasamac Mines Limited \$1,635,576.

3. L'aide financière aux mines d'or a été accordée en vertu de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or afin de prolonger la vie de ces mines et de permettre ainsi aux localités qui en dépendent de s'adapter progressivement à un soutien économique décroissant.

#### L'UTILISATION DES DEUX LANGUES OFFICIELLES SUR LES ÉTIQUETTES

Question n° 1424—**M. Fortin**:

1. Avec quelles associations commerciales a-t-on eu des entretiens quant à l'utilisation des deux langues officielles sur les étiquettes?

2. Où en sont rendus ces entretiens?

3. Modifiera-t-on les règlements de façon à ce que les étiquettes soient bilingues et, dans l'affirmative, quand?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations)**: 1. Des entretiens officiels ont déjà eu lieu avec l'association dite Grocery Products Manufacturers of Canada, l'Association des Manufacturiers canadiens de produits alimentaires, l'Association canadienne des fabricants de peintures et l'Association canadienne des fabricants de spécialités chimiques.

2. Ces entretiens sont encore en cours.

3. Aucune décision n'a été prise quant à l'établissement de règlements exigeant l'aposition d'étiquettes bilingues.